

Image not found or type unknown



possibilité d'emprunt pour payer la moitié de ma maison à mon ep

Par **devic**, le **22/03/2009** à **21:28**

je vais divorcer et posedons une maison ensemble je veux payer la moitié de la maison à mon epouse mais je dois faire un emprunt comment faire. J'ai 62 ans et besoin de 69000 euros est ce possible ?

Dans l'attente merci

M DEVIC

Par **ardendu56**, le **23/03/2009** à **18:43**

Seul un banquier peut vous renseigner selon vos avoirs, vos biens, vos épargnes... mais j'ai de gros doutes. A l'heure actuelle, ils sont plutôt frileux.

Pourquoi ne pas envisager un viager, vous resteriez propriétaire...

Bien à vous.